



Conseil économique et social

Distr. générale
24 octobre 2005
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales*

Session ordinaire de 2006

19-27 janvier 2006

Rapports quadriennaux pour la période 2001-2004, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social*

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
1. Association américaine des juristes		2
2. Center for Migration Studies of New York		4
3. Coalition against Trafficking in Women		7
4. League of Women Voters of the United States		11
5. Susila Dharma International Association		15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Association américaine des juristes

Statut consultatif accordé en 1989

1. **Principes et objectifs** : a) autodétermination des peuples, pleine indépendance économique et souveraineté de l'État sur ses richesses et ressources naturelles; b) action contre l'impérialisme, le fascisme, le colonialisme, le néocolonialisme et contre la discrimination raciale, la discrimination à l'égard des femmes, des populations autochtones et des minorités nationales; c) défense d'une paix réelle reposant sur le principe de la coexistence pacifique entre les États appliquant différents systèmes sociaux et économiques; d) défense et promotion des droits de l'homme et garantie d'une protection plus sûre et plus efficace de ceux-ci; e) dénonciation des législations existant dans les pays américains qui apparemment contredisent l'état de droit et les principes et objectifs de l'Association; f) établissement de relations fraternelles et d'actions communes avec les juristes du monde entier et leurs organisations visant des objectifs similaires à ceux énoncés dans les statuts de l'Association; g) mobilisation des juristes des États américains en vue d'élaborer une action commune tendant à ce que la science juridique participe activement, dans ces États, à un progrès socioéconomique conforme à ces principes et objectifs; h) défense et protection effective de la profession d'avocat et solidarité avec les juristes qui sont poursuivis pour leur action en faveur des principes ici proclamés.

L'Association américaine des juristes a des chapitres nationaux et des membres affiliés en Argentine, au Brésil, au Canada, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, à Cuba, au Salvador, au Guatemala, en Martinique, au Nicaragua, au Panama, en République dominicaine, au Paraguay, à Porto Rico et dans les États-Unis d'Amérique et des associés à titre individuel au Mexique, en Bolivie et en Haïti. L'Association compte environ 300 membres en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle finance ses activités par les contributions de ses associés, et les cotisations de ses membres et les revenus tirés des frais d'inscription pour certaines de ses activités.

2. Participation aux conférences et aux autres activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

A. *Commission des droits de l'homme* : Genève, mars-avril 2001 (cinquante-septième session). Déclarations écrites, présentées au titre des points 10 et 14 c) de l'ordre du jour provisoire : activités des sociétés transnationales et droits de l'homme – nécessité de réglementations juridiques; Organisation mondiale du commerce : propriété intellectuelle et droits de l'homme; droit du travail en tant que partie intégrante des droits économiques, sociaux et culturels et conséquences des restrictions de liberté sur les droits civils, économiques, sociaux et culturels. Déclarations sur l'impunité, la situation au Pérou, en Colombie, en Argentine, au Guatemala et à Vieques (Porto Rico). Deux initiatives prises à Genève, l'une sur la crise du droit au développement (3 avril) et l'autre sur les conséquences économiques, politiques et sociales du « Plan Colombie » (6 avril).

B. *Sous-commission sur la promotion et la protection des droits de l'homme* : Genève, juillet-août 2001. Déclaration au Groupe de travail sur les sociétés transnationales (2 août); déclaration sur la promotion et la protection des droits de

l'homme (7 août); déclaration sur la crise macédonienne (juillet). Séminaire à Céligny (Suisse), sur les entités transnationales (5 et 6 mai 2001).

C. *Conférence mondiale contre le racisme*, Afrique du Sud, 31 août au 7 septembre 2001 : deux représentants y ont participé, une déclaration écrite a été distribuée au sujet du racisme, du colonialisme et de l'esclavage.

D. *Commission des droits de l'homme*, Genève, mars à avril 2002 (cinquante-huitième session). Déclarations écrites sur la dette extérieure, les sociétés transnationales, le droit des peuples autochtones au Mexique et au Sahara occidental; le droit au travail et les restrictions du mouvement syndical; étude de cas sur le mouvement syndical en Colombie; déclarations sur le droit à l'autodétermination des l'habitants de l'île de Vieques (Porto Rico); droit au développement; violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés; droits de l'homme et violations des libertés fondamentales; les droits civils et politiques, et les récentes détentions au Pérou. L'Association a pris part aux conférences parrainées par les organisations non gouvernementales à Genève : conférence sur les législations antiterroristes et leurs effets sur les droits civils et les droits de l'homme (3 avril), le processus de paix et les droits de l'homme en Colombie (17 avril).

E. *Sous-Commission de la promotion et la protection des droits de l'homme* : Genève 2002 (cinquante-quatrième session), déclaration orale sur l'indépendance du pouvoir judiciaire (5 août).

F. *Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants*, New York, 8-10 mai 2002; deux représentants de l'Association y ont pris part.

G. *Commission des droits de l'homme* : Genève, mars-avril 2003 (cinquante-neuvième session), déclaration écrite sur le droit à l'autodétermination et la crise en Iraq. Déclaration sur le droit au développement.

H. *Sous-Commission de la promotion et la protection des droits de l'homme*. Genève, juillet-août 2003 (cinquante-cinquième session), déclarations orales sur l'Iraq, la démocratisation du Conseil de sécurité et de l'ONU, l'administration de la justice, la loi et la démocratie.

I. *Quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme* : 3-14 mars 2003, New York, quatre délégués de l'Association y ont participé.

J. *Conférence internationale des Nations Unies sur l'appui de la société civile au peuple palestinien*, 4-5 septembre 2003, New York, un représentant de l'Association y a pris part.

K. *Commission des droits de l'homme* : Genève, mars-avril 2004 (soixantième session). Déclaration orale sur les violations des droits de l'homme des peuples autochtones au Chili. Observations écrites concernant le « projet de normes relatives à la responsabilité des sociétés transnationales et autres entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme ».

L. *Sous-Commission de la promotion et la protection des droits de l'homme* : Genève, juillet-août 2004, déclarations écrites sur l'embargo contre Cuba (NGO/8), la résolution 1546 du Conseil de sécurité (NGO/9), les droits de l'homme aux États-Unis (NGO/11) et Haïti (NGO/5).

M. *Instance permanente sur les populations autochtones*, 10-21 mai 2004, New York, auquel un représentant de l'Association a pris part.

N. *Quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme* : 1^{er}-12 mars 2004, New York, à laquelle ont assisté deux représentants de l'Association.

O. *Comité spécial de la décolonisation* : juin 2001-2004, des observateurs de New York sont intervenus sur divers points de l'ordre du jour (Gibraltar, Falkland (Malvinas), Sahara occidental) et ont fait des interventions orales sur la question de Porto Rico.

Autres activités pertinentes : A organisé des séminaires et des débats de groupe sur l'accès à la justice, les infractions économiques et les peines encourues et la manipulation des médias au cours du Forum social mondial au Brésil (janvier-février 2002 et 2003); a organisé des groupes traitant du respect du droit international au Chili (juin 2002-2004); a organisé un séminaire intitulé « Justice sociale, paix et démocratie » (11-14 novembre 2003) à Buenos Aires (Argentine); a envoyé des missions, dont une au Pérou en septembre 2001 et une en République bolivarienne du Venezuela en août 2004; a publié l'*American Association Law Journal* de 2001 à 2004.

2. Center for Migration Studies of New York

Statut consultatif spécial accordé en 2001

Première partie

Le Center for Migration Studies, organisation fondée en 1964 puis enregistrée en 1969 dans l'État de New York en tant qu'institut éducatif à but non lucratif d'études indépendantes et interdisciplinaires sur les migrations, appuie vigoureusement les objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Pour diffuser de nouvelles connaissances et promouvoir une politique efficace des migrations internationales, l'organisation s'appuie sur son journal de renommée mondiale, l'*International Migration Review*, ses publications, son centre de documentation, les conférences juridiques nationales annuelles et, depuis 2001, son affiliation auprès de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. Dès le début, M^{me} Eva Sandis, professeur émérite de sociologie à Fordham University, a été la représentante de l'organisation auprès du Conseil économique et social au Siège de l'ONU à New York.

Partie II

Participation aux réunions et activités du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

La représentante du Centre, M^{me} Sandis, prend activement part aux travaux des organes du Conseil économique et social, en particulier la Commission du développement social et la Commission de la condition de la femme, par exemple en 2004, lorsque la Commission du développement social a examiné à sa quarante-

deuxième session une nouvelle question, celle des perspectives sociales des migrants et des migrations [point 3a)]; M^{me} Sandis a en outre organisé au siège de l'ONU le 12 février 2004, en milieu de journée, une manifestation parallèle, en réunissant un groupe de participants de l'OIT et de l'UNICEF pour examiner la question des enfants dans les familles d'immigrants. Au cours de cette période quadriennale, M^{me} Sandis a pris part aux réunions annuelles de la Commission du développement social et de la Commission de la condition de la femme, et, en coopération avec d'autres organisations non gouvernementales, elle a rédigé des déclarations annuelles pour mieux sensibiliser la Commission à la nécessité de protéger les familles vulnérables et indigentes, en particulier les familles divisées par la pauvreté et les conflits.

Le Centre a appuyé un certain nombre d'initiatives du Département des affaires économiques et sociales au nom du Conseil économique et social. En 2003 et en 2004, le Centre a été invité à prendre part à la réunion annuelle de coordination sur les migrations internationales organisée par la Division de la population et le Département des affaires économiques et sociales dans le cadre des préparatifs du dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement que l'Assemblée générale des Nations Unies conduira en 2006. M. Donald Heisel, Directeur des recherches, a été invité à présenter un document sur les activités du Centre en vue de la réunion des 15 et 16 octobre 2003, au Siège de l'ONU. En 2003 et en 2004, M^{me} Sandis, représentante du Centre à New York, a par ailleurs pris part aux séances publiques des deuxième et troisième forums internationaux annuels du développement social, lancés par le Département des affaires économiques et sociales pour préparer les réunions de la Commission du développement social en février auxquelles le Forum international annuel pour le développement social est étroitement lié de par le thème examiné et par sa présidence. Le 8 octobre, lors de la séance publique du troisième Forum dont le thème était les migrations internationales et le développement, M^{me} Sandis a encouragé le Département des affaires économiques et sociales à renforcer la participation des organisations non gouvernementales pour améliorer le déroulement de ces forums. En janvier 2004, en réponse à une demande du Département des affaires économiques et sociales, l'organisation a répondu au questionnaire sur les objectifs du Millénaire pour le développement et l'a adressé à M^{me} Meena Sur de la Section des organisations non gouvernementales.

Durant toute la période quadriennale, M^{me} Sandis a systématiquement suivi les débats des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur toutes les questions relatives aux migrations et au développement ainsi qu'aux droits fondamentaux des migrants. En 2003 et en 2004, lors des cinquante-huitième et cinquante-neuvième sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, M^{me} Sandis a fourni à la Mission permanente d'observation du Saint-Siège, sur sa demande, des résumés des débats de ces commissions sur les envois de fonds, les migrations et le développement et les droits fondamentaux des migrants, en tant qu'information de base.

La représentante du Centre a participé à la vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, tenue au Siège de l'ONU du 8 au 10 mai 2002. Pour la deuxième réunion préparatoire de cette manifestation, le 29 janvier 2001, le Centre a organisé au Siège de l'ONU un atelier sur la survie de la famille en temps de guerre et en temps de paix, en collaboration avec le Groupe de travail des ONG de l'UNICEF sur les

enfants et les conflits armés et avec International Rescue Committee. Des mères réfugiées originaires du Kosovo (Serbie-et-Monténégro) et de la Somalie ont expliqué leur situation aux membres des délégations de l'ONU et à d'autres participants à l'atelier. Le Centre a en outre pris part aux travaux du groupe d'organisations non gouvernementales chargé de revoir le document final intitulé « Un monde digne des enfants ».

Pour mettre davantage les compétences du Centre au service des objectifs de l'ONU, sa représentante n'a eu de cesse de collaborer avec d'autres ONG qui ont exprimé des préoccupations analogues. En 2004, M^{me} Sandis a été élue Vice-Présidente (et en 2005, Coprésidente) du Comité des ONG des Nations Unies chargé de la famille à New York; elle est membre de son comité exécutif depuis 2000. Le Centre participe activement aux travaux du Sous-Comité du Comité des ONG des Nations Unies pour les droits de l'homme chargé des immigrants et des réfugiés, depuis qu'il a été établi en 2003; et en tant que membre de longue date du Comité des ONG des Nations Unies chargé de la condition de la femme (préoccupé par la traite des femmes), du Comité des ONG des Nations Unies chargé des droits de l'enfant (contre le travail des enfants) et du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés du Comité des ONG de l'UNICEF.

Grâce aux efforts de notre représentante à New York et de ses collègues du Comité des organisations non gouvernementales du groupe de la planification de la famille, le programme du 13 mai marquant le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004 a comporté une allocution de M^{me} Olara Otunnu, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la protection des enfants dans les conflits armés. Le 8 septembre 2004, lors de la cinquante-septième Conférence annuelle des organisations non gouvernementales du Département de l'information organisée au Siège de l'ONU, M^{me} Sandis a présenté un exposé sur « Les familles transnationales : l'adaptation aux nouvelles réalités mondiales » qui s'est inspiré du thème de la Conférence, des objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile prend des dispositions. La manifestation parallèle était coparrainée par le Comité des organisations non gouvernementales chargé de la famille et le Sous-Comité des organisations non gouvernementales chargé des immigrants et les réfugiés. Ce sous-comité, aux travaux duquel M^{me} Sandis participe activement, a par ailleurs organisé, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, une réunion spéciale sur la protection des droits fondamentaux des migrants, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des migrants en 2004. Plusieurs délégations des Nations Unies étaient représentées à cette manifestation organisée le 17 décembre au Siège de l'ONU.

En 2003, le Centre a lancé et animé deux programmes pour les réunions mensuelles des membres du Comité des organisations non gouvernementales de la famille. Le premier programme, le 24 avril, était intitulé « Familles iraqiennes : faire face au conflit et aux incertitudes ». Le titre du deuxième programme, le 23 octobre, était « Familles migrantes : problèmes mondiaux en matière de droits de l'homme ».

Pour conclure ce résumé des activités du Centre au cours des quatre premières années de son partenariat avec les Nations Unies, signalons que M^{me} Sandis, sa représentante, a pris deux initiatives indépendantes pour appuyer les objectifs généraux de l'Organisation des Nations Unies. Les 2 et 23 avril 2004, elle a organisé un atelier de deux jours, à titre gratuit, à l'intention des étudiants de

l'Université Fordham. En août 2004, à la réunion annuelle de l'American Sociological Association (ASA) (Association américaine de sociologie) à laquelle la Haut Commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson, a été invitée à faire un discours sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la section ASA sur la paix, la guerre et le conflit social a pris deux dispositions. En premier lieu, elle a marqué une minute de silence à sa réception le 16 août pour le premier anniversaire de la mort violente de l'ancien Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Sergio Vieira, de Mello et ses collègues. En deuxième lieu, s'inspirant de l'initiative de M^{me} Sandis, la Section a inauguré un programme de récompenses annuelles décernées aux étudiants des deuxième et troisième cycles universitaires pour saluer la mémoire des fonctionnaires des Nations Unies qui ont trouvé la mort en luttant contre la violence et encourager les lauréats à poursuivre leurs travaux.

3. Coalition against Trafficking in Women

Statut consultatif octroyé en 1989

Déclaration des objectifs de l'Organisation

La Coalition against Trafficking in Women (Alliance contre la traite des femmes) est une organisation non gouvernementale qui favorise les droits fondamentaux des femmes. Elle lutte sur le plan international contre l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes, en particulier la prostitution et la traite des femmes et des enfants. L'organisation œuvre depuis 17 ans contre la traite des êtres humains et la prostitution dans le monde entier. Elle a constitué le premier réseau mondial de lutte internationale contre la traite des êtres humains, la prostitution, le tourisme sexuel, le secteur des mariages par correspondance et le commerce international du sexe. Dotée de réseaux régionaux en Asie, en Afrique, en Australie, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord, l'organisation est en mesure de s'occuper sur les plans tant national qu'international de toutes les formes d'exploitation sexuelle, notamment la traite des femmes, la prostitution, la pornographie, le tourisme sexuel et la commercialisation du mariage.

Les objectifs de l'organisation sont les suivants : 1) aider les mouvements dans les pays d'accueil ou dans les pays d'origine des personnes victimes de la traite, dont les gouvernements traversent une crise économique et/ou politique; 2) orienter les services et l'aide en faveur des victimes de la traite originaires de pays en développement ou de pays traversant une crise financière et politique; 3) fournir une assistance technique aux coalitions dans les pays en développement et dans les pays qui traversent une crise financière et politique; 4) appuyer les activités de plaidoyer, les politiques et les législations concernant les droits de l'homme qui remettent en question la prostitution et la traite volontaire en tant que stratégie de développement économique pour les femmes pauvres; 5) lutter contre la traite par des services directement rendus aux victimes pour aider les femmes victimes de la traite ou qui sont exploitées sexuellement à trouver d'autres activités économiques.

**Programme d'information de l'organisation, tel qu'il a un rapport
avec les travaux de l'Organisation des Nations Unies : nombre estimatif
des personnes touchées par les activités et la production
– preuve des capacités d'information**

Réunions de l'ONU

1. Août-septembre 2001 – Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance y relative, Durban, Afrique du Sud – L'organisation a envoyé une importante délégation à cette conférence, a pris l'initiative de deux ateliers sur la prostitution et la traite et pris part à cinq autres ateliers du même type. La Directrice adjointe de la Coalition Asie-Pacifique a été élue Présidente du Groupe d'organisations non gouvernementales de lutte contre la traite des êtres humains. Des représentants de l'organisation ont en outre pris part à la Conférence gouvernementale et l'un de ses membres a présidé le Groupe de la lutte contre la traite des êtres humains lors de la conférence officielle.

2. Juin 2001 – L'organisation a été invitée par le Programme de l'UNESCO pour la promotion des femmes méditerranéennes à prendre la parole lors d'une conférence publique à Paris sur « La communauté internationale et la traite des êtres humains ». Il s'agissait en outre d'examiner le nouveau protocole des Nations Unies relatif à la traite et la Convention de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

3. L'organisation participe chaque année aux réunions de la Commission de la condition de la femme au Siège de l'ONU à New York. De 2001 à 2004, elle a organisé et présidé des groupes d'organisations non gouvernementales luttant contre la violence à l'égard des femmes. Chaque année, elle organise plusieurs réunions et tables rondes sur les questions de la traite et de l'exploitation sexuelle. Ces groupes et tables rondes sont coparrainés par des organisations non gouvernementales telles que les Sisters of the Congregation of the Good Shepherd, les Soroptimists, le European Women's Lobby et de nombreuses autres. Ces activités touchent des milliers de personnes.

En mars 2003, lors de la quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme, un membre de l'organisation et une victime de la violence domestique ont pris la parole. Trois cent cinquante organisations non gouvernementales et des centaines de représentants gouvernementaux ont participé à cette réunion.

4. L'organisation participe chaque année aux travaux du Groupe de travail des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, de la Sous-Commission de la protection des droits de l'homme et de la Commission des droits de l'homme à l'ONU à Genève. En 2001, 2002, 2003 et 2004, lors des vingt-six, vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuvième sessions du Groupe de travail, l'organisation a fait des déclarations orales et écrites sur les thèmes des formes modernes de l'esclavage contemporain, du trafic sexuel et de l'exploitation sexuelle, thèmes repris dans les résolutions du groupe de travail ainsi que des cinquante-quatrième, cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions de la Sous-Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme. Ces activités ont touché des milliers de personnes.

Activités en ligne et magazines de l'organisation

1. Site Web et centre de documentation en ligne (<www.catwinternational.org>) – 35 000 hits en 2004.
2. Listserve pour 300 organisations non gouvernementales et individus sur les questions relatives à la traite des femmes et à l'exploitation sexuelle.
3. Magazine annuel et rapport adressés à 400 organisations non gouvernementales, particuliers et gouvernements.

Conférences et cours portant sur la traite des femmes, la prostitution et l'exploitation sexuelle

1. 2001-2004 – Des représentants de l'organisation ont été invités à faire des discours liminaires et à prendre part à d'importantes conférences et manifestations en Indonésie (juillet 2004 – Institut d'État pour les études islamiques); en Espagne (janvier 2003 – Communauté urbaine de Madrid, Consejería de Trabajo); au Mexique (2003 – Conférence sur les femmes américaines dans le développement); en Islande (août 2001 – Réseau nordique des foyers pour femmes battues); en Finlande (octobre 2002 – Programme national finlandais pour la prévention de la prostitution et de la violence à l'égard des femmes); à Hawaï (novembre 2002 – Défis posés par la mondialisation en matière de droits de l'homme); en Suède (novembre 2002 – Gouvernement suédois, séminaire sur les effets de la légalisation de la prostitution); aux Philippines (janvier 2003); en Italie (janvier 2004); en Hongrie et en République tchèque (mai 2003 et 2004, séminaires pour le Parlement); en Corée (mai 2004); en Australie (mars 2004); au Mali (mars 2004); en Norvège (octobre 2004); au Mexique (2003-2004, stages mensuels de formation relative à la prévention de la traite des êtres humains); en Estonie (septembre 2003 et avril 2005); en France (juin 2003); et au Canada (octobre 2003). Des milliers de personnes ont été touchées par ces activités.
2. L'organisation accueille plusieurs fois chaque année le Programme international de visiteurs qui est parrainé par le Département d'État des États-Unis et permet à des visiteurs internationaux, tels que des fonctionnaires gouvernementaux ou des dirigeants d'organisations non gouvernementales de chaque région du monde, d'échanger des vues et des informations sur les droits fondamentaux des femmes, la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle, d'organiser des présentations vidéos et des tables rondes. Ce programme concerne des centaines de visiteurs chaque année.
3. En février 2003, l'organisation a dirigé plusieurs séminaires concernant la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle, organisés et diffusés par la radio publique nationale de Boston (WBUR) à l'intention de journalistes (36 au total) d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, du Kosovo (Serbie-et-Monténégro), de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Roumanie, de Serbie et du Monténégro.
4. En juillet 2002, l'organisation a aidé à organiser et à enseigner un cours d'introduction concernant l'islam, l'égalité des sexes et les droits en matière de reproduction, à Yogyakarta (Indonésie), à l'intention d'une vingtaine de personnes – oulémas, érudits, chercheurs et militants prenant activement part à la défense des droits de la femme.

Communications devant des commissions parlementaires

1. En 2003, l'organisation a été invitée à témoigner à la Commission de la réforme gouvernementale du Congrès des États-Unis sur « La présente tragédie de l'esclavage international et de la traite des êtres humains ».

Cette audition a permis d'atteindre des milliers de personnes, elle a ultérieurement été reproduite dans un compte rendu de séance parlementaire puis publiée dans des articles.

2. En 2004, l'organisation a témoigné devant une commission du Parlement européen sur « Les conséquences de l'industrie du sexe en Europe ». Elle a été invitée par la Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances, après avoir donné une conférence de presse largement couverte par les médias en Europe et dans le monde entier. Ces activités ont atteint des milliers de personnes.

3. Elle contribue au financement de projets sur la traite des êtres humains actuellement en cours au Mexique, au Mali, aux Philippines, en Géorgie, en Italie, en Estonie, en Lettonie et en Lituanie; elle participe à des programmes de prévention de la traite des êtres humains et à des services directs dont des milliers de personnes ont bénéficié. (Voir additif pour une brève description de certains programmes et projets de l'organisation.)

Publications de l'organisation (disponibles sur papier et en ligne : <www.catwinternational.org>)

2001

Guide pour le nouveau protocole des Nations Unies relatif à la traite des personnes.

2002

Guide de la Convention des Nations Unies de 1949 pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

Étude comparée sur les femmes migrantes victimes de la traite des êtres humains : Modalités, profils et conséquences sanitaires de l'exploitation sexuelle dans cinq pays – États Unis, Indonésie, Philippines, Thaïlande et Venezuela.

Traite des femmes aux États Unis : Tendances internationales et intérieures.

H. Patricia Hynes, and Janice G. Raymond. « **Put in Harm's Way: The Health Consequences of Sex Trafficking in the United States** ». *Policing the National Body: Race, Gender, and Criminalization.*

En tagalog avec des sous-titres en anglais – **Vidéo d'une minute** intitulée « **First Time** » visant à faire connaître aux jeunes hommes les dangers de la prostitution pour eux-mêmes, les femmes et la société. Diffusée sur les principales chaînes de télévision philippines en tant que service d'éducation collective.

Ces publications et ces vidéos produites en 2002 ont atteint des milliers de personnes.

2003

En espagnol – **Bande dessinée** visant à faire connaître aux jeunes Mexicains les moyens d'éviter la traite des personnes et l'exploitation sexuelle, notamment par des appels lancés sur Internet.

2004

Prostitution, trafficking and Traumatic Stress.

Special Issue of the Journal, Violence Against Women sur « The Case Against Legalizing Prostitution ». Volume 10 (2004).

En espagnol – *Manual para la Prevencion de la Explotacion Sexual Comercial de la Ninez en Mexico.* (Manuel pour la prévention de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants au Mexique).

Déclaration sur le facteur de la demande et le rôle des hommes et des garçons dans la cessation de la traite des femmes faite par la Directrice, Dorchen Leidholdt, de l'Alliance à la vingt-neuvième session du Groupe de travail des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage (Genève).

4. League of Women Voters of the United States

Statut consultatif spécial octroyé en 1997

Mission : Organisation politique neutre, la **League of Women Voters** encourage les citoyens à participer activement à la vie de la cité, œuvre à mieux les sensibiliser aux grandes questions d'intérêt général et cherche à influencer les choix de l'État par la formation et les activités de plaidoyer. Au plan national, deux organisations distinctes mais complémentaires coordonnent les activités de la **League of Women Voters** et lui fournissent son personnel : il s'agit de la **League of Women Voters of the United States (LWVUS)**, chargée de la promotion et des adhésions et de la **League of Women Voters Education Fund**, créée en 1957 et vouée à la sensibilisation et à la recherche.

Principes : La **League of Women Voters** est acquise au système de représentation et aux libertés individuelles consacrées par la Constitution des États-Unis d'Amérique. Elle pense également que la démocratie repose sur la participation active de citoyens avertis et sur la protection par l'État du droit du citoyen d'être informé, des actions envisagées, grâce au débat public et à l'accès aux archives publiques. Pour la **League of Women Voters**, le droit de vote de chaque citoyen doit être protégé; toute personne doit avoir accès à l'éducation publique gratuite qui assure à tous l'égalité des chances; aucun individu ou groupe ne doit subir de discrimination juridique, économique ou administrative. La **League of Women Voters** estime qu'une gouvernance économique efficace requiert du personnel compétent, une claire répartition des responsabilités, un système financier adéquat et la coordination entre les différents organes et échelons de l'État. Pour la **League of Women Voters**, l'État responsable écoute la volonté des populations, institue un régime fiscal équitable et flexible, favorise, au nom de l'intérêt général, la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles, concourt à la solution des problèmes économiques et sociaux qui nuisent au bien-être général, crée une économie solide et adopte des choix politiques internes propres à permettre de

résoudre les problèmes internationaux. La **League of Women Voters** est convaincue que la coopération entre États est indispensable pour la solution des problèmes internationaux et que le droit international est nécessaire à la promotion de la paix mondiale.

La **League of Women Voters** a établi des chapelles dans tous les États de la fédération et ouvert près de 900 antennes locales dans les différentes collectivités du pays. Elle compte plus de 150 000 membres et sympathisants aux États-Unis. Les membres de la **League of Women Voters**, aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau des États et du pays, agissent dans l'intérêt général, après réflexion et accord des membres sur les questions fondamentales intéressant les politiques des pouvoirs publics et les collectivités.

Participation aux travaux du Conseil économique et social ou d'autres organismes de l'ONU

Commission de la condition de la femme : La **League of Women Voters** a participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme (du 6 au 16 mars 2001; du 4 au 15 mars 2002 et du 1^{er} au 12 mars 2004) et s'est entretenue avec de nombreux membres de la Commission ainsi qu'avec des représentants de l'État au sujet des besoins des fillettes, des femmes et des femmes âgées. Dans le cadre du travail au sein des coalitions des ONG, des contributions sur ces questions ont été rédigées et soumises à ces représentants. Certaines de ces contributions ont été adoptées par les représentants dans les textes issus des sessions de la Commission, ainsi que dans d'autres documents. En outre, des exposés oraux et écrits ont été présentés à la Commission. La **League of Women Voters** a également animé au UN Church Center, le jeudi 4 mars 2004, dans le cadre des manifestations en marge de la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, un atelier sur la formation des formateurs des filles en gestion des conflits. La **League of Women Voters** a organisé, aux côtés d'autres ONG, des manifestations parallèles et des réunions de travail à toutes les sessions susmentionnées de la Commission de la condition de la femme. Les exposés écrits que la **League of Women Voters** a présentés aux sessions de la Commission sont consignés dans le document E/CN.6/2003/NGO/10 sur UNIFEM et dans les deux documents E/CN.6/2003/NGO/22 et E/CN.6/2004/NGO/20 sur les fillettes. Par ailleurs, les observateurs de la **League of Women Voters** ont participé à plusieurs sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dont la vingt-huitième session tenue du 13 au 31 janvier 2003, de la vingt-neuvième session tenue du 30 juin au 15 juillet 2003 et la trentième session tenue du 12 au 30 juin 2004.

Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement : La **League of Women Voters** a participé à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement tenue à Madrid du 2 au 12 avril 2002 et au Forum des ONG sur le vieillissement tenu du 5 au 9 avril 2002, à l'occasion duquel elle est intervenue en qualité de membre d'un groupe de travail.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants : La **League of Women Voters** a participé aux réunions du comité préparatoire de cette session extraordinaire. Aux deuxième et troisième réunions préparatoires, tenues respectivement du 25 janvier au 2 février 2001 et du 11 au 15 juin 2001, la **League of Women Voters** a soumis aux représentants des propositions, dont

certaines ont servi à la rédaction des documents de ces sessions. La **League of Women Voters** a également pris part à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, tenue du 8 au 10 mai 2002 et apporté une contribution aux manifestations parallèles et aux groupes de discussion. Elle a, à cette occasion, aidé le Groupe de travail sur la situation des petites filles, du Comité des ONG auprès de l'UNICEF, à organiser, le mercredi 8 mai, en marge de la session, un atelier intitulé « Les filles à la défense de leur propre cause ». La **League of Women Voters** a aussi aidé le Groupe de travail sur la situation des petites filles par le biais des groupes de travail tout au long des réunions préparatoires et de la session extraordinaire.

Coopération avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

UNICEF (2001-2004) : Au cours de la période considérée, la **League of Women Voters** s'est spécialement intéressée à l'ONU et aux travaux du Groupe de travail sur la situation des petites filles et du Comité des ONG auprès de l'UNICEF, qui s'attache à sensibiliser les États aux souffrances des petites filles. Le Groupe de travail, qui œuvre en étroite collaboration avec l'UNICEF, a créé un réseau international des filles (InfG) ayant pour vocation de défendre la cause des fillettes partout dans le monde. C'est sur la base des informations fournies par ce réseau que le Groupe de travail a établi les rapports présentés aux réunions de l'ONU. Par ailleurs, la **League of Women Voters** a publié un bulletin d'information dont des exemplaires sont envoyés plusieurs fois par an à tous les membres du réseau international des filles. La Ligue a également travaillé en collaboration avec le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF.

Coopération avec le Département de l'information/les organisations non gouvernementales et autres activités (2001-2004) : La **League of Women Voters** a siégé au Comité exécutif ONG-DPI et pris part, notamment, au Comité des ateliers organisés en milieu de journée pour la conférence annuelle entre les ONG et le Département de l'information et au Comité des ateliers sur les communications; elle a également présidé le Comité des candidatures et le Comité des sites Web, organisé des stages de formation à l'intention des ONG et écrit des articles pour le bulletin d'information.

Autres activités (2001-2004)

Les observateurs de la **League of Women Voters** ont participé aux travaux de nombreuses commissions de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies. La **League of Women Voters** a assisté aux séances d'information du Département de l'information, aux réunions du Comité des États-Unis pour l'UNIFEM et aux séances d'information de la Mission des États-Unis auprès de l'ONU. Elle a également siégé au Conseil d'administration des organisations membres de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies, de même qu'au Conseil national de cette association dont la mission est de promouvoir l'ONU aux États-Unis. Elle a aussi mené des campagnes en faveur de l'ONU par des interventions publiques et la mobilisation de ses membres partout dans le pays. Un serveur de listes sur l'ONU a été créé à l'intention des membres de la **League of Women Voters** pour leur permettre de mieux connaître l'organisation et son œuvre. En 2001, la **League of Women Voters** a, en accord avec l'ensemble des militants de base dans tout le pays, actualisé sa position vis-à-vis de l'ONU. Beaucoup d'informations sur l'ONU ont été publiées

dans son magazine national, *The National Voter*, afin de permettre aux membres de la **League of Women Voters** de se former. Pour leur part, de nombreuses ligues ont fait des exposés sur l'ONU à l'intention de leurs membres dans différentes régions du pays. La **League of Women Voters** a aussi assisté aux réunions d'information hebdomadaires organisées par le Département de l'information.

Promouvoir la démocratie aux États-Unis : Les programmes de la **League of Women Voters** visent essentiellement à promouvoir un système de gouvernement ouvert, représentatif, responsable, attentif aux préoccupations des citoyens, défenseur des libertés individuelles consacrées par la Constitution et garant de la participation des citoyens à la prise des décisions. Notre action repose sur la conviction que l'État doit, à tous les niveaux, rendre des comptes, être à la portée des citoyens et défendre leurs droits. Les organisations locales de la **League of Women Voters** suivent les réunions organisées par leurs pouvoirs publics locaux et discutent des questions d'intérêt local. La **League of Women Voters** s'est activement engagée en faveur de la participation électorale, de la promotion des communautés inclusives pour combattre le racisme et informer le public sur l'action des pouvoirs publics.

Au plan national, bien des positions ont été arrêtées par consensus de simples citoyens ou avec l'approbation des antennes locales de la **League of Women Voters**. Ces positions portent sur le système représentatif, les droits civiques, les relations internationales, les ressources naturelles, la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution ainsi que la politique sociale, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances, la politique budgétaire, la santé, la satisfaction des besoins élémentaires de l'homme, l'aide à l'enfance, l'intervention précoce en faveur de l'enfance en danger, la prévention de la violence, le contrôle des armes et la politique urbaine. Les organisations locales affiliées à la **League of Women Voters** peuvent s'intéresser à ces questions au niveau de leurs collectivités. Les organisations de la **League of Women Voters** agissant au niveau des États ou des localités ont arrêté des positions par voie consensuelle; elles peuvent travailler localement sur ces questions, dont la plupart intéressent le Conseil économique et social. Les membres locaux de la **League of Women Voters** se font un devoir de faire connaître l'ONU et ses activités à leurs collectivités et de mobiliser du soutien financier en faveur de l'Organisation. La **League of Women Voters** publie des articles sur l'ONU dans le *The National Voter*, qui est distribué à tous ses membres. D'autres informations sur l'ONU sont également communiquées aux présidents des sections locales de la Ligue et publiées pour la plupart dans les bulletins d'informations locaux. La **League of Women Voters** publie également sur son site Web des articles sur l'ONU et donne la parole aux membres locaux et à d'autres groupes qui s'intéressent à l'ONU.

Au plan international : La **League of Women Voters** a été associée à de nombreuses initiatives visant à former, au niveau des collectivités, les femmes cadres à la vie politique, à fournir de l'assistance technique et des manuels d'instruction aux candidates, à observer et à suivre des élections. La **League of Women Voters** a aussi contribué à des projets mis en œuvre au Chili, au Paraguay et à de nombreux autres au Brésil. Elle exécute également des projets en Afrique, notamment en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe.

En 2004, la **League of Women Voters** a fait partie du groupe des observateurs internationaux pour les élections à Parana (Brésil) et a fourni une assistance technique aux candidates. Elle a organisé, à l'intention des femmes briguant des mandats locaux au Chili, un symposium de deux jours auquel 70 candidates ont assisté. À Tikambirane (Malawi), la **League of Women Voters** a organisé, aux côtés de nombreuses autres ONG de la région, une série d'ateliers sur l'instruction civique et la supervision des élections, qui a permis de former 7 000 agents de bureau de vote.

De 2001 à 2002, la **League of Women Voters** avait maintenu son programme : **Women Power Politics: Building Grassroots Democracy in Africa**, lancé en 1999 et centré sur la participation des femmes à la vie politique de leur pays à l'échelon local et sur la contribution des ONG à la promotion de la démocratie participative. En 2001, la **League of Women Voters** a organisé, en langue espagnole, deux ateliers de formation pour les femmes à Asuncion (Paraguay) destinés à renforcer leur aptitude à diriger.

Plaider la cause de l'ONU et son financement au Congrès des États-Unis : La **League of Women Voters** a activement soutenu la création de l'ONU en 1945 et a été l'un des plus farouches défenseurs de l'Organisation pendant les 60 années de son existence. La **League of Women Voters** estime que les États-Unis doivent s'acquitter rapidement et entièrement de leurs obligations vis-à-vis de l'ONU. Elle mène une campagne auprès des membres influents du Congrès pour ramener les États-Unis à régler leurs arriérés et à ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; elle travaille au sein de coalitions à cette fin. Elle s'est également investie dans des forums communautaires comme « The People Speak » (La parole au peuple) pour intéresser le public américain aux questions et problèmes internationaux. En 2003 et 2004, elle a présenté 57 programmes dans le pays.

5. **Susila Dharma International Association**

Statut consultatif spécial octroyé en 1989

Organisation à but non lucratif exerçant ses activités sans interruption depuis 1969, dotée du statut d'organisation caritative des États-Unis, la Susila Dharma International Association (SDI) œuvre au renforcement des capacités en soutenant les organisations Susila Dharma nationales dans 23 pays et 62 projets humanitaires.

La SDI s'est donné pour mission de réduire la pauvreté, de favoriser le développement durable et de permettre à l'individu de s'épanouir à la faveur de la communication éducative, de réunions d'éducation et de formation, d'appui aux projets humanitaires et de prestation de secours en cas de catastrophe.

Objectifs et activités de Susila Dharma International Association pour la période 2001-2004

Réunions d'éducation et de formation

- Subud World Congress program development (Bali, 2001) [Note : Susila Dharma International Association (SDI) est membre affilié de Subud, organisation spirituelle interconfessionnelle et œcuménique].

- Programmes de congrès régionaux et nationaux de Subud.
- Conférence régionale des organisations Susila Dharma nationales et des projets de services humanitaires (2003-Asie, 2004-Afrique).
- Élaboration et financement de programmes de renforcement des capacités en faveur des projets et des collectivités (recensement des besoins, formation et évaluation).

Secours en cas de catastrophe

- Collecte et distribution de fonds au profit des projets dans les zones touchées par les tremblements de terre et les tsunamis.
- Exécution et supervision des phases 1 et 2 des projets de relèvement.

Offrir des informations accessibles par courrier électronique (<info@susiladharma.org>)

- Statuts et règlements intérieurs.
- Liste de membres : membres des organisations Susila Dharma nationales et membres associés des projets Susila Dharma.
- Analyse des projets SDI correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Représentation et contribution aux principales conférences et réunions de l'ONU : 2001 – Représentation

- Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants en 2001 (deuxième session de fond) (New York, du 29 janvier au 2 février);
- Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation (Genève, du 26 au 30 juin).
- Vingt-cinquième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les établissements humains (Habitat II) (New York, du 6 au 8 juin).
- Quarante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme (New York, du 6 au 16 mars).
- Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (Genève, 16 août).
- Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban (Afrique du Sud) du 31 août au 7 septembre 2001. Sept représentants de la SDI ont pris part à cette conférence.
- *Contribution* : La SDI, cofondateur du Religious and Spiritual Caucus, a fait un exposé oral sur ce dernier à l'Assemblée générale. M^{me} Meck a également fait un exposé devant les représentants d'État, qui, à leur tour, sont intervenus sur les exposés des représentants du Religious and Spiritual Caucus et du Education Caucus.

- Susila Dharma International Association a organisé une exposition sur ses projets au foyer du Centre international de Vienne sous l'égide de Renate Heneke, responsable de liaison avec les ONG auprès des services de l'information de l'ONU (novembre).

2002 – Représentation

- Forum des ONG sur l'Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, du 4 au 9 avril – deux représentants de la SDI y ont participé).
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants en 2001 (New York, du 8 au 10 mai – quatre délégués de la SDI y ont participé).
- Quatrième réunion de préparation du Sommet mondial pour le développement durable, (Bali, Indonésie, du 27 mai au 7 juin – trois délégués de la SDI y ont participé).
- Sommet mondial pour le développement durable (tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 26 août au 4 septembre – quatre représentants de la SDI y ont participé).
- Contribution : M^{me} Simonsson a présenté son film « El Canto del Agua » sur l'eau au sud de l'Espagne.

2003 – Représentation

- Groupe de travail des Nations Unies sur les peuples autochtones (Genève, 9 août).
- *Contribution* : Le représentant de la SDI a fait un exposé sur l'impact de la mondialisation sur les peuples autochtones.

2004 – Représentation

- Cinquante-sixième session de la Sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (Genève, du 26 juillet au 13 août – deux délégués de la SDI y ont participé);
- Conférence des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire (New York , 8-10 septembre – un représentant de la SDI y a participé).

Participation annuelle régulière aux commissions de l'ONU et aux comités d'ONG suivants (2001-2004)

- Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (Genève).
- Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (Conseil économique et social, New York).
- Comité des ONG sur la condition de la femme (New York);
- Comité des ONG sur le désarmement.
- Comité des ONG sur la spiritualité, les valeurs et les préoccupations mondiales (New York).

Initiatives de la SDI en faveur des buts et objectifs de l'ONU

Éducation du public

- Ateliers de formation sur les droits de l'homme (Bali – Indonésie, 17 juillet 2000 et Innsbruck (Autriche), 29 juillet 2004), préparés et animés par Joe et Bella Rosario, chefs de projet à la Fondation Mithra au Bangalore (Inde).
- Rapport de la Susila Dharma International sur les questions et activités intéressant l'ONU : 16 rapports en anglais, français et espagnol distribués aux membres de la SDI du monde entier.

Appui aux projets suivants (l'exécution des projets ci-après était en cours pendant la période considérée) :

Développement communautaire

Atalanta Village (États-Unis d'Amérique); Bellur Community Development Project (Inde); Centre de développement communautaire intégral (République démocratique du Congo); CeLuAn (Brésil); El Centro Hispano (États-Unis d'Amérique); Fundación Tropics (Colombie); MACHARITA (République démocratique du Congo); Revolving Loan Fund (Ukraine); SINTRAL (Équateur); Sustainable Livelihoods (Indonésie); Unique Friends Saving Cooperative (Nigéria); Yayasan Tambuhak Sintra (Indonésie).

Éducation et jeunesse

Children's Garden of Peace (Brésil et Canada); Cita Buana School (Indonésie); Complexe scolaire SD Inkisi (République démocratique du Congo); Coming Back (Ukraine); Crecer Juntos (Équateur); Darus Salaam Welfare Association (Bangladesh); Despertar (Argentine); École Nkembo (République démocratique du Congo); Groupe scolaire Lemba Imbu (République démocratique du Congo); Inka Samana (Équateur); Kalimantan KIDS Club (Indonésie); La Vida Plena (Paraguay); Lewes New School (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); Mithra Foundation (Inde); Roda Viva (Portugal); YUM Cipulir Preparatory School (Indonésie).